

March 31, 2011

Le 31 mars 2011

Coram: McLachlin C.J. and Abella and
Cromwell JJ.

Coram : La juge en chef McLachlin et les
juges Abella et Cromwell

BETWEEN:

ENTRE :

David Louis Crane

David Louis Crane

Appellant

Appelant

- and -

- et -

Her Majesty the Queen

Sa Majesté la Reine

Respondent

Intimée

JUDGMENT

JUGEMENT

The motion for an extension of time to serve and file the application for leave to appeal is granted. The motion to appoint counsel is dismissed. The application for leave to appeal from the judgment of the Court of Appeal of Alberta (Edmonton), Number 0803-0047-A, 2010 ABCA 130, dated April 23, 2010, is dismissed without costs.

La requête en prorogation du délai de signification et de dépôt de la demande d'autorisation d'appel est accordée. La requête demandant la nomination d'un avocat est rejetée. La demande d'autorisation d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel de l'Alberta (Edmonton), numéro 0803-0047-A, 2010 ABCA 130, daté du 23 avril 2010, est rejetée sans dépens.

C.J.C.
J.C.C.